



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 61595

Texte de la question

Mme Sophie Delong attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des aînés sur les difficultés rencontrées par les familles des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une altération cérébrale grave. Cette maladie touche actuellement 850 000 personnes et est la première cause de dépendance des personnes âgées. Chaque année ce sont 225 000 cas qui sont enregistrés engendrant beaucoup de souffrances pour la personne concernée et sa famille. Face à la gravité de la maladie, l'entourage se trouve très souvent contraint de placer les malades dans des centres médicalisés privés dont le coût est exorbitant. Pourtant, dans l'accompagnement au quotidien des malades, les services de ces structures spécialisées sont très souvent déficients en raison du manque de personnel spécialisé. Les prescriptions de la DDASS n'étant pas toujours respectées, l'entourage est parfois obligé de rémunérer une autre personne pour pallier les insuffisances du centre. Elle lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Delong](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61595

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Aînés

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9803

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)